

AVIS INTERNET DU FCP FRUCTI FLEXIBLE 100
Parts FR0011005461

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du fonds commun de placement de droit français Fructi Flexible 100 dont la société de gestion est Natixis Investment Managers International (ci-après NIMI).

Fructi Flexible 100 est un fonds nourricier, c'est-à-dire qu'il est investi au minimum à 85% de son actif net dans l'action M/A (code ISIN LU1335436603) du compartiment maître Seeyond Multi Asset Diversified Growth Funds de la SICAV Luxembourgeoise Natixis AM Funds (ci-après la SICAV).

Le conseil d'administration de la SICAV a décidé de procéder aux modifications suivantes :

1. Ajustement du niveau de levier anticipé du Compartiment

Compte tenu du suivi continu du niveau réel d'effet de levier de ce Compartiment par le Dépositaire et l'équipe de gestion des risques de la Société de gestion, il a été décidé de faire passer le niveau moyen indicatif d'effet de levier de 3 à une fourchette comprise entre 1,5 et 4,5 afin de mieux refléter le niveau actuel de l'effet de levier.

Cette mise à jour ayant pour unique objectif de refléter les niveaux actuellement observés, elle n'aura aucune incidence significative sur le mode de Gestion du Compartiment.

2. Mise à jour de la Politique d'investissement

Décision a été prise de réintroduire la possibilité pour le Compartiment d'une exposition aux matières premières jusqu'à 10 % de son actif net, par le biais d'ETF à capital variable et/ou d'instruments dérivés cotés liés à des indices de matières premières.

Ces modifications entreront en vigueur le 6 novembre 2023.

La documentation juridique (documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) et prospectus) des OPC est disponible auprès Natixis Investment Managers International : www.im.natixis.com.

Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Service Clients

43, avenue Pierre Mendès-France

75013 PARIS